

Fiche synthétique Sécurité Sûreté 2018-2019

Sécurité/sûreté mesures et actions	Références	Appui et partenariats	Documents et ressources (EduLine)	Transmission aux autorités	Délai / périodicité
Plan Vigipirate	Plan Vigipirate02/12/2016	Maire, correspondant « Sécurité à l'école » de la police ou Correspondant « Prévention » de la gendarmerie	Affiches,, Logos Vigipirate	/	Affichage et information à chaque rentrée scolaire et à chaque modification. A appliquer de manière permanente.
Plan de l'établissement	Instruction NORINTK17114501du 12/04/2017, B.O du 13/04/2017	Collectivité territoriale, propriétaire des locaux		DASEN Dépôt sur EduLine	Sans délai si plan non déposé l'année dernière.
PPMS Attentat intrusion	Instruction NORINTK17114501du 12/04/2017, B.O du 13/04/2017Et son annexe 1	Collectivité territoriale, propriétaire des locaux, correspondant « Sécurité à l'école » de la police ou correspondant « Prévention » de la gendarmerie, Référents sûreté de l'Education Nationale, EMS	Trame académique de PPMS Risques majeurs	1) Mettre à jour 2) DASEN 3) Dépôt sur EduLine 4) Collectivité de rattachement et au maire selon les modalités définies par ces deux autorités	Doit être mis à jour avant le 9 novembre 2018.

Fiche synthétique Sécurité Sûreté 2018-2019

Sécurité/sûreté mesures et actions	Références	Appui et partenariats	Documents et ressources (EduLine)	Transmission aux autorités	Délai / périodicité
Exercice PPMS attentat intrusion	Instruction NORINTK17114501 du 12/04/2017, BO du 13/04/2017 relative au renforcement des mesures de sécurité et de gestion de crise applicables dans les écoles et établissements scolaires et ses annexes 2 et 3	Collectivité territoriale, propriétaire des locaux correspondant «Sécurité à l'école» de la police ou Correspondant «Prévention» de la gendarmerie Référents sûreté de l'Education nationale, EMS (observateurs)	<i>Fiche Bilan d'exercice PPMS attentat intrusion</i>	DASEN Dépôt sur EduLine Recommandée à la collectivité et au maire	1 par an au minimum. Avant le 9 novembre 2018.
PPMS Risques majeurs	Cirulaire n° 2015-206 du 25/11//2015, BO du 26/11/2015 et son annexe relative au plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs	Maire collectivité territoriale SDIS Coordonnateur académique risques majeurs	<i>Trame académique de PPMS Risques majeurs</i>	1) Mettre à jour DASEN 2) Dépôt sur EduLine 3) Collectivité de rattachement et au maire selon les modalités définies par ces deux autorités	Doit être mis à jour avant le 9 novembre 2018.
Exercice PPMS Risques majeurs	Cirulaire n° 2015-206 du 25/11/2015, BO du 26/11/2015 et son annexe relative au plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs	Maire, Collectivité territoriale, SDIS, Coordonnateur académique risques majeurs	<i>Fiche Bilan d'exercice PPMS risques majeurs</i>	1) Mettre à jour DASEN 2) Dépôt sur EduLine 3) Collectivité de rattachement et au maire selon les modalités définies par ces deux autorités	1 par an au minimum. Avant le 6 avril 2019.